



Thierry MURIE
Vice-président

Dossier suivi par :

Benoît OSZUSTOWICZ : benoit.oszustowicz@ffr.fr

Julien TREHARD : julien.trehard@ffr.fr

Mesdames et Messieurs les Présidents des Ligues Régionales
et des Comités Départementaux

Objet : Journées Sécurité du Joueur 2018-2019

Mesdames et Messieurs,

Toujours soucieux de préserver l'intégrité physique de nos licenciés dans la pratique du rugby, je vous informe de la mise en œuvre des « Journées Sécurité du Joueur » pour la saison 2018 / 2019. Afin de préserver une qualité de contenus, l'organisation et la planification de ces journées sera similaire à la saison passée : 2 journées **l'une au niveau de la Ligue Régionale**, avec délégation possible aux Comités Départementaux et **la seconde au niveau des clubs**.

Vous restez les garants de cette organisation et devrez solliciter 2 référents par club:

- Un référent sécurité « compétition ». Celui-ci devra être licencié dans le club concerné. Il devra être titulaire à minima d'un brevet fédéral optimisation ou perfectionnement ou d'un diplôme permettant l'encadrement d'une des équipes du club, engagée en compétition
- Un référent sécurité « Ecole de Rugby ». Celui-ci devra être licencié dans le club concerné. Il devra être titulaire à minima du brevet fédéral Développement ou d'un brevet Découverte-Initiation

Ces journées se déclineront en deux parties précises :

Première journée, les deux référents, nommés par le Président de leur club, seront invités par les structures organisatrices des journées sécurité du joueur, Ligue Régionale ou Comité Départemental, selon le mode de fonctionnement retenu en région. Ils participeront à une réunion axée sur l'information et la formation sur une date au choix des organisateurs courant septembre 2018.

L'élu régional ou départemental, responsable de l'organisation, recensera les clubs et référents présents.

Le thème de la saison est abordé dans ce courrier

La seconde journée, les deux référents seront chargés d'organiser, dans leur club, avec le concours de l'arbitre du club et d'un référent médical s'il y a, la formation de cette journée sécurité. Ils interviendront respectivement selon leur secteur d'activité, soit auprès de tous les entraîneurs concernés par la compétition, soit auprès de tous les éducateurs concernés par l'école de rugby.

Il vous appartient de signaler aux référents que l'évaluation de l'animation en club se fera par le biais d'une attestation signée par le Président du club. Elle sera transmise par mail à l'attention du Président de la Ligue Régionale ou de son représentant. L'attestation signalera que les « journées Sécurité du joueur » ont été réalisées au sein du club en direction de tous les entraîneurs et éducateurs. L'échéancier du retour des attestations des clubs vers les comités est fixé au lundi 3 décembre 2018. La FFR sera à même, à partir de cette date, de contacter les comités pour effectuer un contrôle.

La thématique de ces journées « Sécurité du Joueur » reste, à la demande du Comité médical, la prévention des commotions cérébrales.

Les arbitres seront missionnés par la DTA pour améliorer la connaissance de la règle, les médecins par le Comité médical pour délivrer une information sur la commotion cérébrale, les conseillers techniques proposeront 2 documents pour améliorer la préparation et la formation du joueur:

- Le premier, à orientation Ecole de Rugby, sur la préparation au contact et au plaquage,
- Le second, à orientation Entraînement, sur l'échauffement préventif aux blessures.

Le travail abordé lors de la saison 2017-2018 sur le thème « **Le jeu de rugby à contacts aménagés permettant l'amélioration du jeu de mouvement afin de réduire les zones d'affrontement sous forme de Rucks, source de traumatismes** » reste aussi d'actualité, comme le travail technique abordé les saisons précédentes.

Conscient de l'intérêt que chacun porte à la sécurité de la joueuse et du joueur sur notre territoire, je vous remercie de permettre l'organisation de ce dispositif.

Marcoussis, le 4 juillet 2018,



Thierry MURIE

Copies : B. LAPORTE ; S. SIMON ; C. DULLIN ; A. MARTINEZ ; JM. ARAZO ; D. RETIERE ; T. HERMEREL ; JP. GUINOISEAU ; J. DUME ; Directeurs Techniques des Ligues Régionales.